



Travail à plein mais en coupure.

Par **vincent**, le **09/04/2009** à **16:08**

Bonjour,

j aurais voulu savoir si le travail à plein mais de coupure, ex: je commence à 10h00 je fini à 15h30, je reprends à 17h00 et je fini à 20h00.

donc j aurais voulu savaoir suivant mes horaires si j avais des droits sur une récupération diverse ou un congés supplémentaire, ou autres...

je tiens à préciser que je travail dans une collectivité territoriale.

merci